

Association Espaces

Rapport moral de l'année 2018

Par André LAJOU, Secrétaire général

Assemblée générale du 17 avril 2019

Mesdames, Messieurs,

L'année 2018 a été marquée par le lancement d'une nouvelle activité avec l'ouverture du Jardin du Piqueur dans le Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine). Il s'agit pour Espaces d'un nouveau champ d'expérimentation, à dimension multiple, comme le sont déjà les projets en cours de la Cité maraîchère à Romainville (Seine-Saint-Denis) et de la Ferme urbaine de Morangis (Essonne).

Le dynamisme de l'association, sa capacité à innover font ainsi qu'Espaces est de plus en plus reconnue comme un acteur incontournable du monde de l'insertion, de l'activité sociale et solidaire, et de l'agriculture urbaine en Ile-de-France.

Les belles réussites des activités d'Espaces sont malheureusement ternies par une situation financière préoccupante que l'année 2018 n'a pas permis d'assainir.

Une activité francilienne multiple dans toute l'Ile-de-France

En quelques chiffres clés, l'activité d'Espaces ce sont :

- 2 322 salariés en insertion accueillis par l'association depuis 1995
- 286 personnes salariés en insertion en 2018, avec une moyenne de 143 salariés
- 78 sorties dynamiques sur les 122 salariés pris en compte pour le calcul des sorties, soit un taux de sorties dynamiques de 64%
- 62 salariés permanents
- 130 bénévoles
- 205 donateurs particuliers
- 723 adhérents
- 6 millions d'euros de budget
- 15 chantiers d'insertion gérés, dont le Jardin du Piqueur ouvert en 2018
- 33 jardins solidaires et partagés animés ouverts et 2 en projets
- une présence à Paris et dans 5 départements de la région Ile-de-France
- 17 villes franciliennes financent les chantiers d'insertion de l'association
- 9 fondations ont contribué au financement de l'activité
- participation à 10 forums des associations et à 4 forums de l'emploi.

Cette confiance en l'association se manifeste dans la durée de la part de toutes les collectivités territoriales (villes, départements franciliens, Région Ile-de-France, Métropole du Grand Paris), des fondations mais aussi de grands établissements et entreprises publiques (Agence de l'eau Seine-Normandie, Centre des monuments nationaux, Ports de Paris, RATP, SNCF).

1. Fonctionnement interne de l'association

1.1. Le Conseil d'administration

Il est composé de 12 membres, plus un représentant Emmaüs France.

Lors de l'Assemblée générale du 12 avril 2018, le mandat d'Aurélie Gibert, qui arrivait à son terme, a été renouvelé.

Au cours du Conseil d'administration qui a suivi cette Assemblée générale, le Bureau a été renouvelé sans changement : Pascale Flamant a été réélue, à l'unanimité, Présidente de l'association ; Jean-Pierre Amiot, Vice-président, Jean-Paul Croisille, Trésorier, et André Lajou, Secrétaire général, ont été également renouvelés dans leur fonction.

Le Conseil d'administration s'est réuni 5 fois au cours de l'année 2018 et le bureau 8 fois.

1.2. L'appartenance au mouvement Emmaüs

Le Conseil d'administration a accueilli en 2018 Rémi Tricart, Directeur général d'Emmaüs Défi, qui est mandaté par Emmaüs France pour siéger au Conseil d'administration en qualité de membre associé.

Le contrat d'affiliation à Emmaüs France, qui avait été signé le 1^{er} décembre 2017, a été remplacé par un nouveau qui a été approuvé lors du Conseil d'administration du 18 octobre 2018.

Les statuts d'Espaces, dans leur version actuelle, remontent à 2003. L'adhésion au mouvement Emmaüs va entraîner l'établissement de nouveaux statuts qui seront soumis à l'approbation d'une Assemblée générale extraordinaire.

1.3. L'organisation de l'association

L'association est restée organisée en 2018 en trois secteurs opérationnels :

- secteur Eau ;
- secteur Biodiversité et espaces verts ;
- secteur Jardins, animation solidaire ;

auxquels s'ajoutent trois activités rattachées au Directeur général :

- la cellule d'animation Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine;
- l'agriculture urbaine ;
- le Jardin du Piqueur.

Les fonctions supports du siège sont restées inchangées dans leur organisation en 2018.

1.4. Les effectifs permanents

L'année a été marquée par un mouvement important du personnel parmi les salariés permanents puisque 20 salariés ont quitté l'association au cours de l'exercice (dont 7 en fin de période de contrat à durée déterminée ou de période d'essai et 1 départ en

retraite). Dans l'année, 19 nouveaux salariés ont rejoint l'association dont 5 en contrat à durée déterminée.

Espaces compte, fin 2018, 62 salariés permanents dont 5 en contrats aidés (CUI-CAE).

Par ailleurs, Espaces a accueilli 33 stagiaires, dont 11 pour des périodes d'au moins 2 mois, plus 3 en service civique.

1.5. Bénévolat et mécénat de compétences

L'action des bénévoles au sein de l'association demeure essentielle à son bon fonctionnement et à son efficacité. Les réunions d'information et d'accueil des futurs bénévoles se sont poursuivies en 2018.

Les 130 bénévoles réguliers participent aux différentes activités d'Espaces : animation des jardins partagés et jardins solidaires, entretien des étangs, accueil des candidats salariés en insertion, accompagnement des salariés dans leur recherche d'emplois, participation aux activités du Jardin du Piqueur, ...

8 700 heures ont été déclarées par ces bénévoles qui montrent tout au cours de l'année une grande disponibilité, beaucoup de générosité, en mettant leur expérience au service de l'association et des salariés en insertion, en liaison avec les conseillers en insertion.

1.6. Adhérents et donateurs

Le nombre d'adhérents s'élève à 723 (660 en 2017), ce qui représente une contribution financière d'un montant de 7 649 € (6 395 € en 2017).

205 sont des donateurs particuliers. En 2018, Espaces a reçu 45 580 € de dons (27 922 € en 2017).

L'expo-vente solidaire organisée le 22 septembre 2018 par le sculpteur Marie-Laure de la Rochefordière-Leprette, qui a reversé 50% de ses bénéfices à l'association Espaces, a contribué largement à l'augmentation des dons en 2018.

La soirée traditionnelle des donateurs a eu lieu le 5 décembre 2018 au siège de l'association au cours de laquelle les nouvelles activités ont été présentées

1.7. Les fondations et autres soutiens financiers

Les fondations Carrefour, GoodPlanet, Placoplatre, Sainte-Geneviève, Truffaut, Yves Rocher, Veolia, Vinci, le fonds de dotation Green Link ont contribué au financement des activités d'Espaces.

Eau de Paris, et I 3 F ont également apporté leur soutien financier à Espaces.

1.7 Les adhésions d'Espaces

Espaces adhère à 23 organismes et associations à vocation régionale et nationale – parmi lesquels Emmaüs France – tous consacrés à la vie associative, l'économie solidaire, l'insertion, l'agriculture urbaine ou l'écologie. L'ensemble a représenté un coût de 9 183 € en 2018.

La FAS Ile-de-France (Fédération des acteurs de la solidarité), Chantier-école Ile-de-France, l'AFAUP (Association Française d'Agriculture Urbaine Professionnelle), le FLES 78 (Fonds Local Emploi Solidarité) sont parmi les organismes les plus importants auxquels Espaces adhère.

2. L'insertion

2.1. Les salariés en insertion

Depuis sa création, Espaces a accueilli 2 322 salariés en insertion.

Au cours de l'année 2018, ce sont 286 personnes qui ont été salariées par l'association, ce qui représente, en moyenne dans l'année, 143 postes de travail (133 en 2017) sous contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI).

5% des salariés ont plus de 60 ans, 15% de 51 à 59 ans, 35% de 35 à 50 ans, 29% de 26 à 34 ans et 16% ont moins de 26 ans.

88% ont une formation de niveau VI ou V (sortie du système scolaire au cours du 1^{er} cycle de l'enseignement secondaire ou de niveau CAP ou BP).

12% sont un niveau de IV à II : niveau bac à bac + 2 et plus.

Ce sont en très grande majorité des hommes.

Les salariés résident principalement dans le département des Hauts-de-Seine (57%) où se situent 10 des 15 chantiers d'insertion gérés par l'association. Les salariés parisiens représentent 20% des effectifs.

52% des salariés sont allocataires du revenu de solidarité active (RSA), mais 29 % n'avaient aucune ressource (dont 20 % sont des jeunes de moins de 26 ans).

16 %, à l'entrée, percevaient une allocation de Pôle Emploi, ARE (Allocation d'aide au Retour à l'Emploi) ou ASS (Allocation de Solidarité Spécifique).

Les structures à l'origine de l'orientation vers Espaces sont principalement Pôle emploi (31%), les missions locales pour l'emploi des jeunes (14%), l'administration judiciaire, les services sociaux des départements et les structures d'hébergement (29%).

L'implication des salariés en insertion et des éco-animateurs, également salariés en insertion, dans la vie de l'association et ses différentes activités (stands tenus dans les différents forums et manifestations, participation aux visites organisées et aux journées portes ouvertes, à la formation des usagers, à l'animation des jardins partagés, ...) demeure cette année encore un élément de grande satisfaction et de reconnaissance du travail réalisé par les équipes qui les encadrent.

2.2. L'accompagnement professionnel et la formation des salariés

En 2018, 154 salariés sont sortis des effectifs. 32 ont eu un parcours de moins de trois mois ou ont dû l'interrompre (abandon volontaire, longue maladie, faute grave, incarcération, déménagement, ...).

Sur les 122 salariés, dont la sortie est comptabilisée, 32 (26%) ont obtenu des emplois durables, 23 (19%) des emplois de transition, 23 (19%) ont eu des sorties positives (embauche dans une autre structure de l'insertion par l'activité économique (IAE), entrée en formation qualifiante ou non, 44 (36%) sont en recherche d'emploi dont 4 ne donnent pas de nouvelle).

En conséquence, le taux de sorties dynamiques est de 64%.

En 2018, 253 salariés ont reçu des formations qui ont représenté au total 11 064 heures.

20 salariés en insertion ont reçu un « certificat de compétences » dans les métiers d'ouvrier du paysage à l'issue de la formation. Pour l'obtention de ce certificat les salariés ont passé un examen sur le terrain devant un jury composé de professionnels. Les examens se sont déroulés au parc Javel (Paris 15^e) en février, au Domaine de Mme Elisabeth en juin et sur celui du CREPS à Chatenay-Malabry en octobre. Les représentants de professionnels (entreprises, responsables des services des collectivités locales) qui participent aux jurys méritent vivement d'en être remerciés.

20 salariés ont obtenu un certificat PRAP (prévention des risques liés à l'activité physique), 59 un certificat SST (sauveteur secouriste du travail), ces certifications sont validées par Chantier-Ecole et l'Institut national de recherche et de sécurité (INRS) ; 26 pour le travail encordé et 9 pour travailler sur les voies du tramway.

Une formation d'une autre nature a été développée plus récemment, elle porte sur les activités d'animateur en éducation à l'environnement vers un développement durable (EEDD). 3 salariés ont obtenu cette certification en 2018.

Une troisième certification, commencée en 2017, est encore en cours d'expérimentation en 2018 dans le cadre de l'activité de maraîchage écologique et solidaire. Elle vise une certification d'ouvrier spécialisé en production légumière.

2.3. Les chantiers d'insertion

En 2018, les 15 chantiers ouverts les années précédentes se sont poursuivis : 5 chantiers sont menés dans le secteur Eau, 9 dans le secteur Biodiversité espaces verts, et 1 dans le secteur Jardins, animation solidaire.

Un nouveau chantier a été ouvert avec Le Jardin du Piqueur dans le Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine).

Un chantier a été interrompu à la fin de l'année 2018 dans le secteur Eau.

2.3.1. Les 5 chantiers d'insertion du secteur Eau

- Berges de Seine
 - Domaine national de Saint-Cloud
 - Gestion écologique du parc du Creps IDF à Chatenay-Malabry
 - Rigoles et étangs de Ville-d'Avray
 - Talus ferroviaires berges de Seine et rivières
- Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine)

Depuis 20 ans, les 12 agents d'environnement encadrés par un responsable assisté d'un adjoint de chantier affectés à ce chantier interviennent dans le Domaine : ils clarifient les espaces boisés, ramassent les déchets (200 m³ par an) avec un équipage hippomobile et réalisent des ouvrages de génie végétal sur les zones humides et aquatiques.

- Gestion écologique du parc du CREPS IDF à Chatenay-Malabry (Hauts-de-Seine)

Ce chantier a débuté fin 2017 avec une équipe de 8 agents d'environnement encadrés par un responsable technique. Les salariés en insertion mettent en œuvre des actions de gestion différenciée dans les 18 hectares du parc du CREPS (Centre de ressources, d'expertise et de performance sportive).

Dans la perspective des Jeux olympiques et para-olympiques de 2024, le CREPS IDF a été retenu comme site d'accueil pour former les bénévoles ainsi que les arbitres. Il devrait également recevoir, pour leur entraînement, certaines délégations étrangères.

- Rigoles et étangs de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

Les agents d'environnement assurent l'entretien des berges et des étangs de Ville-d'Avray dans le cadre d'une gestion différenciée : lutte contre les espèces exotiques envahissantes ou à caractère invasif, collecte des déchets, restauration des berges par génie végétal, mais aussi entretien des rigoles de la forêt de Fausses-Reposes sur 8.5 kilomètres.

Pour la seconde année consécutive, Espaces, en lien avec la mairie de Ville-d'Avray et l'Office National des Forêts (ONF), a organisé l'opération « Nettoyons la nature » au sein de la forêt de Fausses-Reposes. 30 sacs de 100 litres ont ainsi été évacués.

- Le chantier Talus ferroviaires, berges de Seine et rivières basé à Hardricourt (Yvelines), commencé fin 2016, s'est avéré déficitaire en 2018, il a pris fin le 31 décembre 2018.

2.3.2. Les 9 chantiers d'insertion du secteur Biodiversité et espaces verts

- Bernard de Jussieu-Versailles-Buc
- Entretien solidaire des espaces verts et naturels du T2
- Espaces verts d'Antony
- Espaces verts et naturels de la petite ceinture 16^e – 17^e
- Gares ferroviaires Yvelines

- Jardins solidaires, pigeonniers
- Jardins, espaces verts Courbevoie
- Petite ceinture et espaces verts 15^e – 14^e
- Talus ferroviaires aval

En septembre 2018, dans le cadre de l'évolution de l'organisation des chantiers, 4 chantiers (Bernard de Jussieu-Versailles-Buc, Espaces verts d'Antony, Jardins espaces verts Courbevoie, Jardins solidaires pigeonniers) ont été détachés du secteur Jardins, animation solidaire pour être rattachés au secteur Biodiversité et espaces verts.

- Bernard de Jussieu-Versailles-Seine- Buc (Yvelines)

A Versailles, le parc floral, l'entrée vers la forêt de Fausses-Reposes et le réaménagement du potager dans le cadre de son évolution en jardin partagé ont fait l'objet de travaux réalisés par cette équipe. De même, de l'éco-pâturage a été pratiqué avec un cheptel de moutons sur l'allée des Mortemets.

L'équipe de ce chantier est intervenue à Buc (Yvelines) dans le cadre d'une convention de trois ans signée avec la ville pour l'aménagement de trois parcelles de jardins communaux. En 2018, la deuxième tranche du projet a été livrée.

- Entretien solidaire des espaces verts et naturels du T2

Le chantier d'insertion Entretien solidaire des espaces verts et naturels du T 2 a été confié par la RATP en 2016. Il consiste à gérer et entretenir les espaces verts répartis sur 18 kilomètres linéaires de la ligne 2 du tramway qui va de la Porte-de-Versailles au Pont-de-Bezons. L'équipe est composée d'une encadrante technique et d'un chef de chantier et de 10 agents d'environnement embauchés dans le cadre de contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) de 30 heures hebdomadaires. Ils bénéficient d'une formation spécifique suivie d'un examen pour pouvoir travailler sur les voies du tramway.

- Espaces verts d'Antony (Hauts-de-Seine)

14 salariés en insertion sont employés sur ce chantier important qui a en charge l'entretien de 8 hectares d'espaces verts municipaux ainsi que l'entretien du cimetière ancien d'Antony.

- Espaces verts et naturels petite ceinture 16^e- 17^e

10 agents d'environnement, encadrés par un technicien, assurent, en partenariat avec la ville de Paris et la SNCF, l'entretien des différents espaces verts de ce tronçon de la petite ceinture à Paris. Cette équipe a également en charge le démonstrateur Folies d'Humus ainsi que l'entretien des espaces du centre sportif Henry-de-Montherlant, du stade de la porte de La Muette, et du stade Jean-Pierre Wimille.

- Gares ferroviaires Yvelines

Ce chantier, qui occupe 8 salariés en insertion, assure la gestion et la valorisation écologique des espaces verts de 7 gares de la ligne N du francilien ainsi que de deux

friches ferroviaires dans le cadre d'une convention passée avec SNCF Mobilités et SNCF Réseau.

L'équipe a également assuré l'entretien et la gestion écologique de plusieurs forêts départementales (Rochefort, Rolleboise, Ronqueux).

En gare de Méré-Montfort-l'Amaury, elle a réalisé un important travail paysager pour aménager un nouvel espace d'attente pour les usagers.

- La ferme urbaine de Malakoff (Hauts-de-Seine)

L'équipe du chantier Jardins solidaires, pigeonniers a pris en charge la ferme urbaine de Malakoff qui a été créée par la ville dans le square Corsico. Le site, inauguré le 9 juin 2018, accueille de nombreuses activités : serre et espace de jardinage partagé, zone de compostage, poulailler. La ferme est également équipée d'une petite bergerie avec une parcelle dédiée à un cheptel de moutons dans le cadre d'une activité d'écopâturage. Les écobergers ont notamment effectué des transhumances dans les différents espaces verts de la ville.

- Jardins, espaces verts Courbevoie (Hauts-de-Seine)

Plusieurs actions sont menées par l'équipe de ce chantier : entretien écologique des espaces verts de Courbevoie en partenariat avec la ville, gestion de deux pigeonniers, entretien du cimetière des Fauvelles.

Folies d'Humus : l'aménagement du dispositif de compostage de quartier a été amélioré avec notamment un ramassage des biodéchets trois fois par semaine en triporteur.

2.3.3. Le chantier d'insertion du secteur des Jardins, animation solidaire

- Animation nature en ville

Animation nature en ville est un chantier d'insertion qui emploie une équipe de 7 éco-animateurs. Cette équipe a réalisé en 2018 des animations dans 30 jardins solidaires et partagés. Ces éco-animateurs, qui sont des salariés en insertion, sont formés pour assurer des animations pédagogiques tout public ainsi qu'un accompagnement technique en jardinage pour les jardiniers adhérents d'Espaces.

Plusieurs actions solidaires et thérapeutiques ont été également menées par cette équipe au cours de l'année : animation d'ateliers avec des jeunes en hôpital de jour à la clinique Dupré à Sceaux (Hauts-de-Seine) pour un projet de création d'un jardin au sein de l'établissement, accompagnement de personnes âgées dans une résidence I 3F à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) également pour un projet de jardin, ...

33 jardins sont ouverts fin 2018 à Paris et dans cinq départements de la région Ile-de-France.

4 sont des jardins solidaires :

- Jardin Hérold à Paris 19^e
- Jardin solidaire de Clamart (Hauts-de-Seine)
- Jardin des coteaux à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine)
- Jardins forestois à Meudon-la-Forêt (Hauts-de-Seine)

Les activités de jardinage solidaire s'adressent à des personnes en difficulté ou en situation d'exclusion (bénéficiaires du RSA, demandeurs d'emploi, retraités et personnes âgées, jeunes sans diplôme, ...).

6 jardins partagés sur les 33, ont été ouverts en 2018

- Jardin de de la résidence Bernard de Jussieu à Versailles (Yvelines)
- Jardin de l'Amiral Roussin à Paris 15°
- Jardin de la coulée verte à Sceaux (Hauts-de-Seine)
- Deuxième parcelle des Jardins communaux de Buc (Yvelines)
- Jardin de La Garenne-Colombes (Hauts-de-Seine)
- Jardin Carrefour des cultures à L'Haÿ-les-Roses (Val-de Marne)

Le Jardin partagé Carrefour des Cultures a été créé à L'Haÿ-les-Roses, sur un terrain dépendant de l'hypermarché Carrefour, ce en partenariat avec la Fondation de cette société.

La réunion annuelle des représentants des comités d'animation des jardins s'est tenue le 24 novembre 2018 au siège d'Espaces. Cette réunion a permis de remercier tous les jardiniers adhérents bénévoles qui animent les jardins, et d'échanger également sur les bonnes pratiques.

2.3.4. Le Jardin du Piqueur : Domaine national de Saint-Cloud (Hauts-de-Seine)

Espaces est concessionnaire, depuis mars 2018, du Pavillon du Piqueur à l'issue d'un appel d'offres lancé par le Centre des monuments nationaux qui gère le Domaine national de Saint-Cloud. Cette concession comprend le chalet de Combleval, un grand jardin, des pâturages aux alentours, ainsi que le chalet Charles X situé à proximité.

La convention de concession conclue avec Espaces a pour objet l'organisation d'activités de sensibilisation à l'écologie, l'environnement, l'agriculture et au développement durable au sein du domaine.

L'exploitation par Espaces de ce site est regroupée sous le nom Le Jardin du Piqueur.

Le Jardin du Piqueur est un nouveau chantier d'insertion qui emploie 8 éco-animateurs qui participent aux nombreuses activités : accueil des publics, animation d'ateliers, soins aux animaux, travaux de jardinage dans le potager (sur les principes de la permaculture), gestion du café solidaire, ...

Ces salariés en insertion bénéficient d'un accompagnement socio-professionnel ainsi que de formations par l'équipe d'encadrement sur place.

La mobilisation de bénévoles a été sollicitée avec succès pour l'ouverture au public en 2019 du Café solidaire du Piqueur installé dans le chalet Charles X situé à proximité du pavillon du Jardin du Piqueur. Une journée solidaire a eu lieu le 7 décembre 2018 pour préparer cette ouverture.

3. L'agriculture urbaine

3.1. Les appels à projets

Assemblée générale d'Espaces, 17 avril 2019

3.1.1. Inventons la Métropole du Grand Paris 1

Espaces a fait partie de plusieurs équipes qui ont été lauréates des appels à projets lancés par la Métropole du Grand Paris en 2017, sur 5 sites : Argenteuil, secteur gare (Val d'Oise) ; Clichy-sous-Bois, terrains Leclair (Seine-Saint-Denis) ; Gennevilliers, quartier du Luth-ouest (Hauts-de-Seine) ; Morangis, site de l'armée Leclerc (Essonne) ; Thiais/Orly-Pont de Rungis (Val-de-Marne).

Au sein des équipes projet, Espaces sera chargée sur ces sites de développer différentes formes d'agriculture urbaine.

- Le projet Ressources Toit à Morangis (Essonne)

C'est l'opération la plus avancée parmi les 5 projets de la Métropole du Grand Paris. Ressources Toit est un projet développé par une équipe composée de l'association Toits Vivants, de Paris Sud Aménagement (PSA), de Nexity (promoteur) et de Grand Paris Habitat (bailleur social).

Ce projet a pour ambition de créer un écosystème agri-urbain, développant de manière intégrée des espaces de culture et des lieux de vie et d'habitation, afin de concilier espace urbain et activité agricole.

Espaces, qui a été sollicitée à l'origine par Toits Vivants, sera l'exploitante de la future ferme dans le cadre de ses activités d'insertion. L'objectif est de préparer au mieux la micro-ferme multifonctionnelle, de tester les différents usages imaginés et de mobiliser les habitants et futurs clients.

La programmation agricole, qui sera exploitée par un chantier d'insertion d'Espaces, se composera d'une zone principale de maraîchage bio-intensif, de serres, d'une haie fruitière encerclant la parcelle de 1,3 hectare, d'un poulailler, d'un rucher et d'un espace de pâturage.

Une convention de partenariat avec les membres de l'équipe projet ainsi qu'une convention d'occupation avec la Ville de Morangis vont être signées en 2019.

Espaces va commencer en 2019 à réaliser des travaux de débroussaillage du site en procédant notamment à de l'écopâturage.

3.1.2. Inventons la Métropole du Grand Paris 2

Espaces a été sollicité par plusieurs promoteurs pour participer en 2018 à 5 nouveaux appels à projets lancés par la Métropole du Grand Paris.

- Le Bourget (Nexity)
- Pantin (groupe Arc)
- Bourg-la-Reine (Bouygues Immobilier)
- Chelles (Altarea Cogedim)
- Ville-d'Avray (Altarea Cogedim)

Espaces a été retenue au sein de deux équipes au deuxième tour de l'appel à projets :

- le site de Pantin - Candale Méhul (Seine-Saint-Denis) avec le groupe Arc.

Dans ce projet « D'un mur à l'autre » Espaces serait chargée d'exploiter une surface cultivée de 285 m² composée de bacs de culture sur différentes zones productives (jardin, terrasses, serres, mur, ...).

- le site de Ville-d'Avray-centre-ville (Hauts-de-Seine) avec le groupe Pichet.

Espaces serait chargée de créer et gérer la mise en route de jardins partagés sur les toits d'un nouveau programme de construction.

3.1.3. Autres appels à projets

Espaces a participé à plusieurs appels à projets de la Ville de Paris, sans être retenue en phase finale :

- Parisculteurs 1
- Parisculteurs 2
- Réinventer Paris 1
- Réinventer Paris 2

3.2. L'agriculture urbaine, l'horticulture en ville

Pour le développement de cette nouvelle activité Espaces a reçu une aide importante de la part de la Région Ile-de-France au travers le dispositif PM'Up.

3.2.1. CultiCime à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis)

CultiCime, est né en 2016 d'un partenariat entre Espaces et Topager, « entreprise du paysage urbain comestible et sauvage », dans un objectif de mutualisation des compétences.

CultiCime propose une recherche-action technique, économique et sociale, pour l'élaboration d'un modèle d'agriculture urbaine économiquement viable, avec un volet commercialisation qui intègre une insertion dans le tissu économique local (vente de la production en circuit court ou vente directe). L'objectif est de former les salariés en insertion à un nouveau métier, maraîcher urbain, aussi bien sur la production (entretien, récolte) que sur la commercialisation.

25 salariés d'autres chantiers sont intervenus en alternance sur le site en 2018, 10 ont connu une sortie positive et 7 sont encore salariés de l'association.

Topager a continué d'apporter en 2018 son expertise technique et a mené des actions de formation aux côtés d'Espaces.

Espaces est aujourd'hui directement titulaire d'une convention d'occupation avec le propriétaire du centre commercial Fashion Center à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis) dans lequel cette recherche-action est menée.

Cette agriculture urbaine, qui utilise des techniques de production agroécologique, est exploitée depuis fin 2016 sur 563 m² répartis sur plusieurs parcelles en toiture du centre commercial.

Fin 2018, une demande préalable de travaux pour la construction d'une passerelle destinée à desservir une parcelle de plus grande superficie a fait l'objet d'une autorisation accordée par la ville d'Aubervilliers. Cet aménagement permettra d'exploiter en 2019 une surface totale de 1 563 m².

Ce projet a reçu le soutien financier important de la Fondation Veolia, ainsi que de la Fondation Vinci, de la Fondation Placoplatre, du groupe Adecco et de France Active. Les salariés de Veolia, avec ceux de la DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) sont les premiers clients des produits récoltés dans le cadre de la vente directe.

CultiCime est devenu un site et une plateforme de référence pour l'agriculture urbaine en Ile-de-France et a fait l'objet de nombreuses visites.

3.2.2. La Cité maraîchère à Romainville (Seine-Saint-Denis)

La Ville de Romainville, qui veut intégrer la culture maraîchère à la ville, a lancé un projet ambitieux et innovant de construction d'un bâtiment dédié en totalité à l'agriculture urbaine.

« La première pierre » a été posée le 14 septembre 2018, la construction a pris du retard et la livraison du bâtiment interviendra en 2020.

La Cité maraîchère offrira aux habitants du quartier Marcel-Cachin une multitude de services : vente de produits agricoles, ateliers pédagogiques, formation à l'agriculture urbaine, au maraîchage sans produit de synthèse, éducation à l'environnement, ...

L'exploitant de la Cité maraîchère devrait être désigné par la ville de Romainville dans le cadre d'un marché public.

Espaces est mobilisée pour exploiter la Cité Maraîchère, projet sur lequel elle travaille depuis longtemps.

Espaces a bénéficié d'un financement d'un fonds de confiance de France Active et de la Ville de Romainville pour travailler à la préfiguration des activités de la Cité maraîchère.

4. La cellule d'animation Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

▪ Classes d'eau élus

Au cours de la dernière année d'action du Contrat de bassin des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine 2014-2018, la cellule d'animation a organisé des classes d'eau à destination des élus et des responsables techniques du territoire. Leur objectif était d'accompagner les élus dans l'appréhension des enjeux liés à la gestion de l'eau et des différents outils disponibles. Six modules de formations ont eu lieu d'octobre 2017 à juin 2018.

Les trois modules qui ont lieu en 2018 ont porté sur les thèmes suivants

- Eau, biodiversité et territoire : vers une restauration des continuités écologiques
- Quel chemin pour l'eau dans la ville ?
- Eau et changement climatique – Adaptation et évolutions des territoires

▪ Charte Trame verte et bleue

En anticipation des enjeux du prochain Contrat « Eau, Trame verte et bleue, Climat » 2020-2024 des Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine et suite à la concertation des acteurs de l'Ouest parisien, une Charte Trame verte et bleue a été lancée en mai 2018.

Cette Charte Trame verte et bleue répond à la nécessité de décliner à l'échelle locale les continuités écologiques régionales et incite à l'émergence d'actions de conservation et des restaurations des trames vertes et bleues sur le bassin versant de la Seine centrale urbaine.

- Elaboration du Contrat « Eau, Trame verte et bleue, Climat » 2020-2024

Afin de répondre aux exigences des partenaires du prochain Contrat 2020-2024 de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et la Région Île-de-France, un diagnostic Trame verte et bleue est en cours d'élaboration depuis février 2018. Ce diagnostic a pour objectif de réaliser un état des lieux des réservoirs et des continuités écologiques existants sur le territoire et de biodiversité et d'identifier les enjeux de la Seine centrale urbaine. Ainsi, ce diagnostic mettra en lumière les actions et les projets prioritaires du bassin versant à inscrire au prochain Contrat « Eau, Trame verte et bleue, Climat ».

- Bilan des 3 ans d'accompagnement du réseau zéro phyto

Lancé à partir de juin 2016, le réseau d'animation et d'accompagnement « Objectif zéro phyto » en Seine centrale urbaine s'est terminé au 31 décembre 2018. Coordonné par la cellule d'animation du Contrat tout au long de son application, ce réseau a contribué à une réelle évolution de pratiques en matière de gestion des espaces extérieurs, en particulier pour les collectivités. Aujourd'hui environ 60 % des collectivités du territoire de la Seine centrale urbaine sont en zéro phyto total sur tous leurs espaces bien loin des 26% de 2016. L'utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces à contraintes (stades et cimetières) a également fortement diminué même s'il n'est pas encore totalement aboli.

Ce réseau a également travaillé à la sensibilisation des gestionnaires privés d'espaces extérieurs. C'est avec l'objectif d'inciter les entreprises à suivre la dynamique des collectivités et des bailleurs vers le zéro phyto qu'une demi-journée de formation technique à la biodiversité et à la gestion écologique des sites privés a été réalisée le 24 octobre 2018 en partenariat avec Suez et Hydreaulys.

5. Quelques études, réalisations et participations d'Espaces en 2018

- French Impact : Espaces avec Emmaüs France, a déposé un dossier dans le cadre de l'appel à projets « Pionniers French France » organisé par le Haut-Commissariat à l'économie sociale et solidaire. Le projet qui visait à créer un réseau d'insertion par l'écologie urbaine n'a malheureusement pas été retenu.
- Espaces a organisé avec la fondation Placoplatre le deuxième appel à projets l'appel à projets pour la biodiversité en Ile-de-France.
- Une conférence sur la permaculture a eu lieu le 14 septembre au Jardin du Piqueur.

- Espaces était un des organisateurs du colloque « Mieux vivre ensemble dans le 92 » sur le thème de la précarité et du mal-logement qui s'est tenu à Nanterre le 14 décembre.
- Le cheptel d'écopâturage du chantier d'insertion du Domaine national de Saint-Cloud s'est agrandi cette année encore avec la naissance de 9 cabris.
- Comme chaque année, Espaces a participé, au côté du GRAFIE (Fédération des Entreprises d'Insertion) et de l'UNEP (Union Nationale des Entreprises du Paysage Ile-de-France) à l'édition du salon « Jardins jardin » qui s'est déroulée du 31 mai au 3 juin dans le jardin des Tuileries à Paris.
- La désormais traditionnelle randonnée (elle existe depuis 2012) « Sur les traces du ru de Marivel » a eu lieu le 7 octobre 2018. Cette balade, qui a réuni 150 participants, part de Versailles pour aller jusqu'à la Seine, en passant par Chaville.

6. NaturEspaces : pour information

NaturEspaces est une entreprise d'insertion, filiale d'Espaces à 91%.

NaturEspaces est une entreprise solidaire et conventionnée « entreprise d'insertion » qui permet aux salariés en insertion de poursuivre leur parcours vers l'emploi. Cette société propose ses services aux bailleurs, copropriétés, particuliers et entreprises pour des prestations d'entretien et de création de jardins.

Pour la 6^e année en 2018, de même qu'en 2017, la progression de l'entreprise reste impactée par la longue absence de sa directrice qui, victime d'un grave accident fin 2016, a dû subir plusieurs opérations.

NaturEspaces a procuré en 2018 un emploi à 8 salariés en insertion (12 en 2017), représentant près de 6 emplois équivalents temps plein (contre 5 en 2017).

Les contrats passés l'année précédente ont été renouvelés avec la mairie du 7^e arrondissement et celle du 9^e arrondissement pour l'entretien des espaces publics. Par ailleurs de nouveaux contrats ont été conclus avec la Ville de Rueil-Malmaison en sous-traitance de l'entreprise SMDA, à Paris avec la mairie du 16^e, ainsi qu'avec une copropriété à Paris 13^e qui a permis de consolider un emploi.

Le chiffre d'affaires de NaturEspaces a été de 248 k€, hors des aides à l'emploi de 69 k€ (244 k€ en 2017, hors les aides à l'emploi de 65 k€) faisant ressortir un bénéfice net en 2018 de 3 k€ (49 k€ en 2017). Cette baisse du bénéfice résulte d'une augmentation de la masse salariale (salariés en insertion et embauche d'une assistante administrative).

7. Projets en cours ou prévus en 2019

Cette année encore, les projets sont très nombreux et témoignent une nouvelle fois du dynamisme de l'association et de son attrait.

- Le Café solidaire du Piqueur

Il a ouvert au public le 2 mars 2019. En un mois d'exploitation, à raison de deux jours par semaine, il a généré 4 200 € de chiffre d'affaires. Une soixante de bénévoles a été impliquée de façon variable dans l'organisation du café. Les salariés en insertion participent à la préparation des boissons et de la petite restauration et progressivement au service et à la vente. L'enquête de qualité menée auprès des premiers clients fait ressortir un taux de satisfaction élevé (80%), 90% pour l'accueil et 88% pour la qualité des produits.

- Mécénat de compétences

AXA France, BNP Paribas ont apporté leur soutien à Espaces en mettant à la disposition de l'association des collaboratrices particulièrement motivées dans le cadre de conventions de mécénats de compétences.

Ces aides bénéficient, d'une part, au Jardin du Piqueur, en particulier au lancement du Café solidaire du Piqueur, et d'autre part, au chantier Espaces verts et naturels, Petite ceinture 16^e-17^e.

Schneider Electric, également dans le cadre d'un mécénat de compétences, apporte son expertise sur les procédures d'achats et de gestion des dépenses.

- Colloque sur l'agriculture urbaine.

Avec AgroParisTech, le Réseau Cocagne, Espaces a organisé le 8 avril 2019 un colloque sur le thème : agriculture urbaine et alimentation au service de l'insertion. Ce colloque s'est tenu dans un amphi d'AgroParisTech. Il a été suivi, le 9 avril, d'ateliers sur ces thèmes. Ce colloque avait obtenu le soutien de l'AFAUP (Association Française de l'Agriculture Urbaine Professionnelle), de Chantier école Ile-de-France, de la FAS (Fédération des acteurs de la solidarité), de la Métropole du Grand Paris, de la Mairie de Paris, de la fondation MACIF, du fonds de dotation Green Link et de la fondation Veolia.

- Jardins solidaires et partagés

2 jardins partagés, préparés en 2018, seront ouverts en 2019 à Gennevilliers (Hauts-de-Seine) et Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) et plusieurs autres sont à l'étude.

- Folies d'Humus à Paris 19^e

Dans le cadre du projet « Cultures comestibles et solidarité dans le 19^e arrondissement » la Fondation GoodPlanet accompagne Espaces au déploiement de Folies d'Humus dans cet arrondissement. Les habitants peuvent récupérer un bioseau et venir déposer leurs biodéchets au composteur du Jardin Solidaire Hérold, rue François Ponge. D'autres points de collecte de biodéchets ont été mis en place dans le quartier. Les biodéchets sont transportés chaque semaine en triporteur jusqu'au composteur du jardin, qui sont ensuite valorisés en compost.

- Dispositif Premières Heures (DPH)

Les associations de solidarité des Hauts-de-Seine, dans le cadre du collectif « Citoyens fraternels 92 » qu'elles ont créé, veulent expérimenter dans le département le Dispositif Premières Heures qui a fait ses preuves à Paris. Ce dispositif vise à permettre une reprise progressive à l'emploi à des personnes en situation de grande exclusion, à leur rythme, en leur redonnant des repères, et en étant accompagnées

Assemblée générale d'Espaces, 17 avril 2019

par des professionnels du secteur social. Le DPH prévoit un contrat de travail évolutif adapté à chaque personne, 6 heures maximum de travail par semaine et un accompagnement socioprofessionnel de 6 à 18 mois. Ce dispositif est porté par Espaces qui est membre du collectif « Citoyens fraternels 92 ».

- Fenêtres détournées

Ce projet fait suite à une étude-action menée par Emmaüs France autour du emploi d'anciennes fenêtres en bois déposées au cours des travaux de déconstruction. Le projet vise à former des salariés en insertion dans le cadre d'un chantier de fabrication en Ile-de-France. Dans cet appel à projets innovants, Espaces serait le porteur du projet.

- GPSO (Grand Paris Seine Ouest) – Seine Ouest assainissement

GPSO a confié à Espaces la réalisation d'une étude sur quatre ans qui porte sur l'utilisation des sources et des rejets d'eaux d'exhaure (les eaux d'exhaure proviennent du pompage des eaux d'infiltration) pour les besoins en eau non potable (nettoyage de la voirie, et des réseaux d'assainissement, arrosage dans les parcs et jardins, remise en eau des fontaines, ...). Espaces est partenaire de GPSO et de Seine ouest Assainissement (groupement Veolia-Sade) dans le cadre du contrat de délégation du service public d'assainissement.

- Maison forestière sur la commune de Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine)

Cette maison forestière est un bâtiment du XVIIIème siècle dont l'acquisition est envisagée par la commune de Ville-d'Avray. Espaces a proposé d'exploiter les zones extérieures avec des aménagements temporaires (jardin partagé, ateliers d'animation, aire de jeux, ...) pendant la phase de concertation et de travaux de réfection et de mise aux normes du bâtiment. Différentes pistes ont été envisagées pour les activités qui pourraient y être développées une fois les travaux de remise en état réalisés.

- Ouverture d'une boutique de ressourcerie à Chaville (Hauts-de-Seine)

Ce projet, qui est à l'étude avec l'appui d'Emmaüs France, porte sur la création d'un atelier et chantier d'insertion (ACI) de ressourcerie qui consiste à récupérer, valoriser et à revendre des biens (vêtements, objets ménagers, ...). Ce projet serait réalisé dans des locaux commerciaux mis à la disposition gratuitement de l'association par la Ville de Chaville.

- La cellule d'animation Plaines et coteaux de la Seine centrale urbaine

L'année 2019 sera une année de transition pour faire le bilan du précédent contrat 2014-2018 et préparer le nouveau contrat « Eau, Trame verte et bleue » 2020- 2024.

Premier bilan de la charte Trame verte et bleue : elle a recueilli déjà 25 signataires-comprenant des collectivités, des syndicats, des associations et une entreprise.

Un diagnostic trame verte et bleu doit être terminé par l'équipe de la cellule d'animation du Contrat pour l'été 2019.

Depuis début 2019, le réseau d'animation n'est plus actif sur la thématique du zéro phyto mais Espaces continue de porter une animation d'accompagnement des maîtres d'ouvrage en Seine centrale urbaine, sur la thématique de la gestion à la source des eaux de pluie.

* * *

En conclusion

L'année 2018 avait été annoncée comme une année « fertile » en nouveaux développements avec un budget à l'équilibre.

Si cela s'est vérifié pour les nouveaux développements, cela n'a malheureusement pas été le cas sur le plan économique et financier, le résultat 2018 ayant été dangereusement déficitaire.

Pour 2019, la feuille de route a été dressée, elle doit être scrupuleusement respectée : amélioration du résultat opérationnel des chantiers d'insertion aujourd'hui déficitaires, voire leur abandon, mise en place d'un suivi budgétaire trimestriel strict, diminution et meilleur contrôle des dépenses, amélioration du plan de financement...

Une nouvelle organisation est mise en place au 1^{er} mars 2019, elle concerne notamment, dans le secteur opérationnel, la création d'un secteur Agriculture urbaine et économie circulaire placé sous la responsabilité d'une cheffe de secteur récemment recrutée. Ce secteur regroupe désormais l'Agriculture urbaine, le secteur des Jardins, animation solidaire ainsi que le Jardin du Piqueur.

Dans les fonctions supports, un regroupement dans une même entité de la Direction des ressources humaines et du Service d'appui insertion formation a pris effet le 1^{er} avril 2019.

Un Directeur général adjoint principalement en charge des fonctions de gestion et des services internes, placé sous l'autorité du Directeur général, et en lien avec lui, a été recruté et a pris d'ores et déjà ses fonctions.

Le Directeur général adjoint aura un rôle essentiel dans l'élaboration et la mise en œuvre du plan d'économie et de redressement des comptes qui a été décidé et qui devra impérativement être réussi pour assurer l'avenir et la pérennité de l'association.

André Lajou

Secrétaire général